

Fiche synthétique n°5 : Poissons, Mollusques et Crustacés

Pour le suivi des peuplements de poissons, mollusques et crustacés l'utilisation du filet canadien de 26 m de corde de dos est proposée, équipé d'une chaussette terminale de maille de 10 mm de côté (soit 20 mm de maille étirée). **VINGT** stations sont suivies. En plus de cette méthode, **HUIT** stations sont suivies pour identifier l'ichtyoplancton mensuellement et développer une approche adaptée à la bonne appréhension des fonctionnalités écologiques de la zone d'étude et avoir une bonne connaissance des peuplements présents.

Un seul et même couple navire / chalut est utilisé pendant toute la durée de l'étude afin de limiter les biais d'échantillonnage.

Tableau récapitulatif des informations essentielles des protocoles pour les poissons, mollusques et crustacés :

Nombre de stations	Pour des peuplements de poissons, mollusques et crustacés : 20 à l'échelle de la zone d'étude (10 en zone rapprochée et 10 en zone témoin).	Pour zooplancton et ichtyoplancton : 8.
Objectif	Suivi des peuplements de poisson, mollusques et crustacés de la colonne d'eau	Évaluer la fonctionnalité « frayère » de la zone d'étude.
Matériels utilisés	Chalut canadien avec chaussette terminale de maille de 10 mm de côté	Filet de type bongo (500 µm) et un tamis en inox de maille de 200 µm de côté.
Échantillonnage	Quatre saisons par an pendant deux ans. Une marée de 4 jours d'échantillonnage par campagne.	Une marée de 2-3 jours d'échantillonnage par campagne.
Fréquence	Trimestrielle pendant 2 ans.	Mensuelle pendant 2 ans.
Campagnes mutualisées avec	-	Suivi du phytoplancton et qualité de l'eau pendant la première année et non mutualisé en seconde année.
Campagnes des autres compartiments valorisées	-	
Autres campagnes valorisées	Suivis en cours de l'Ifremer dans la région (par exemple, CGFS en Manche ou le suivi DCSMM NOURVEY en baie des Veys). COMOR (COquille Manche ORientale) qui échantillonne la baie de Seine (limite administrative) et sa partie directement adjacente, chaque année de fin juin à début juillet : permet l'évaluation du stock de coquilles Saint-Jacques dans les secteurs les plus exploités de la Manche orientale.	